

ÉDITO



DU PLOMB DANS L'AILE !

Blanquer poursuit ses efforts pour occuper tout l'espace médiatique : la rentrée 2019 serait la meilleure qu'il ait jamais faite... La méthode Coué montre là ses limites, car il est bien le seul à le penser ! Tombé à 46% d'opinions positives (contre plus de 60% avant l'épisode rocambolesque du bac 2019), il a désormais du plomb dans l'aile et même les médias commencent à se montrer critiques.

Il n'a pas vraiment réussi à cacher à l'opinion publique les effectifs surchargés, la pénurie d'enseignants et les dégâts de la réforme lycée : absence de manuels scolaires, dégradation des emplois du temps des élèves et morcellement des classes de première qui ont toutes désormais entre 30 et 45 profs. Même les RG ont l'air inquiets et souhaitent évaluer la température dans l'Éducation...

Effectivement, l'année qui vient sera à hauts risques car ce sera l'année 1 de la réforme du bac, dont les premières épreuves (« E3C ») sont prévues dès janvier. Mais la banque nationale de sujets promise est toujours vide, et l'organisation des épreuves est renvoyée aux chefs d'établissements.

Pour certains d'entre eux, ce sont les coordonnateurs de discipline qui devraient faire le travail... Ne rien se laisser imposer dès la première session sera stratégique, et pour cela l'action collective est le seul cadre efficace. Cette année sera également à hauts risques parce qu'elle verra la transcription en circulaires d'application des décrets publiés durant l'été (loi sur l'école de la confiance, loi fonction publique).

Nous pouvons encore peser par notre mobilisation pour en limiter les effets délétères ! Les décrets sont sur bien des aspects imprécis et la façon de les appliquer peut encore en changer la portée. Par ailleurs, le projet de réforme des retraites sera présenté après les municipales. Là aussi, nous pourrions peser en tant que citoyens et électeurs. Œuvrer à redonner confiance dans le collectif et impulser des actions fortes, voilà notre feuille de route pour cette année !

Nathalie FAIVRE

Sommaire

Edito	p.1
Rentrée lycées	p.2
Bilan social	p.3
Rentrée collèges Action sociale	p.4

SCRUTIN FSU

20 septembre - 11 Octobre :
N'oubliez pas de voter !

<http://www.besancon.snes.edu/spip.php?article1862>

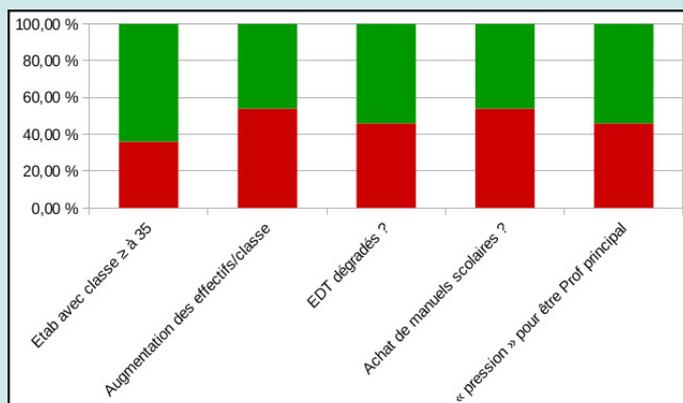
Mensuel de la section académique
19 avenue Edouard Droz - 25000 Besançon
ISSN0399 774x CPPAP 0915 S 05578
Tel. : 03 81 47 47 90 Fax : 03 81 47 47 91
courriel : s3bes@snes.edu
Site : www.besancon.snes.edu

Directeur de la publication : Isabelle GUILLAUME
Conception, réalisation par nos soins
Impression : Studio du Square - Besançon

Loin du satisfecit du ministre « c'est la meilleure rentrée de ma carrière », l'enquête réalisée par le SNES-FSU dans les lycées publics de l'académie dresse un bilan bien moins idyllique. La mise en place à marche forcée de la réforme a bel et bien dégradé les conditions de travail et d'enseignement. Sur les 28 lycées de l'académie, nous avons eu 11 retours à l'enquête de rentrée.

La crise des recrutements et le morcellement des moyens qui accompagne leur diminution pèsent de plus en plus lourd. Ainsi près des deux tiers des lycées qui ont répondu à notre enquête ont des supports non pourvus, souvent de petit blocs de moyens provisoires. Plus de la moitié (54%) ont des postes partagés, dont 9 pour le même établissement, et près de la moitié (46 %) ont des contractuels dans l'équipe. Fait nouveau depuis quelques années et qui s'accroît : le rectorat retire des moyens durant l'été ; ainsi 36% des établissements ont vu leur dotation baisser quand seulement 27% ont une augmentation. Où est passée la différence ?

La surcharge de travail induite par la mise en place de la réforme a conduit nombre de collègues à refuser la fonction de professeur principal, mettant les équipes de direction en difficulté. Ainsi, dans 46 % des établissements il y a eu des « pressions » pour la faire accepter.



Du côté des EDT, la dégradation est également forte : amplitude horaire importante, pause méridienne supprimée, trous... En cause : la difficulté à mettre en place les spécialités de 1ère. Conséquence assez peu anticipée, le groupe classe n'existe pratiquement plus, les élèves étant répartis dans de nombreux groupes. Désormais, entre 27 et 40 profs interviennent dans chaque classe de première, rendant compliqué le suivi des élèves.

Si un horaire dédié pour l'AP est bien mis en place dans la plupart des lycées (82 %), il n'est pas toujours de deux heures par élève, loin s'en faut. En revanche, l'accompagnement à l'orientation n'a pas d'horaire dédié. Pas vraiment étonnant : la marge ne suffit déjà pas pour les enseignements. Enfin, dans 18 % des établissements, des élèves n'ont pas eu les spécialités souhaitées.

40% des classes ont un effectif supérieur ou égal à 35, le nombre de classes chargées a augmenté en première générale et technologique du fait de l'abandon des séries.

En 1ère générale :

- Dans le tronc commun, moins de la moitié des établissements (46 %) ont pu mettre en place des enseignements à effectifs réduits, nombre de doublages ont disparu (maths, EMC...)
- En spécialités, 73 % des établissements mettent en place des enseignements en partie à effectifs réduits. Les modalités d'organisation sont variées :
 - Soit les groupes de spécialité sont à effectifs réduits par rapport à la classe (groupe de 24 à 28)
 - Soit les groupes à forts effectifs ont une part d'effectifs réduits, le plus souvent dans les disciplines Physique/SVT/NSI/SI. Ces conditions ne sont pas satisfaisantes.

Pour les 1ère technologiques :

- Il n'y a quasiment pas d'effectifs réduits pour les enseignements du tronc commun. Les regroupements de séries se multiplient dans les disciplines générales : STHR et ST2S à Poligny, STI et STL à Mo-rez... C'est bel et bien la réforme qui a permis ces mariages hétéroclites. Conséquence directe : le nombre de classes de 1ère est en baisse.

Pour la nouvelle discipline de 2nde « SNT » :

Seuls 27 % des établissements travaillent avec une part d'effectifs réduits. Ces conditions matérielles sont donc loin d'être correctes. Et dans quelques cas, des enseignants se sont vu imposer cet enseignement.

Plus que jamais, nous devons être vigilants avec le SNES-FSU pour peser sur nos métiers et conditions de travail : la réforme n'est pas achevée, elle n'est pas encore mise en place, des bougés sont possibles !

CONTRE LES CLICHÉS : LES FAITS !

Les données du bilan social 2018 édité par le rectorat lui-même battent en brèche quelques clichés et confirment des tendances lourdes.

Les profs sont moins souvent absents que d'autres professions

Le taux d'absence pour maladie est de 3,3 % parmi les profs second degré, ce qui est moins que la moyenne de 3,6% dans le privé (2,6% pour les salariés en CDD, 3,7% pour ceux en CDI), et moins que dans la fonction publique en général, où il est de 4,5% dans la FP territoriale, 4% dans la FP hospitalière et 3,7% dans la FP d'État.

La précarité augmente

Toutes catégories confondues, le rectorat employait 3 286 contractuels et 15 586 titulaires en 2018. Le nombre de contractuels a augmenté de 19,7 % dans le second degré en trois ans, passant de 431 personnes en 2016 à 516 en 2018. Dans le même temps, le nombre de titulaires diminuait de 0,9 %, passant de 7193 à 7150 agents sur la même période. La plupart des contractuels n'occupent pas des fonctions d'enseignement, mais sont AED ou AESH : 2 434 en 2018 pour des fonctions pourtant pérennes, dont certaines, telles que l'inclusion des élèves handicapés, sont affichées comme une priorité par le ministère.

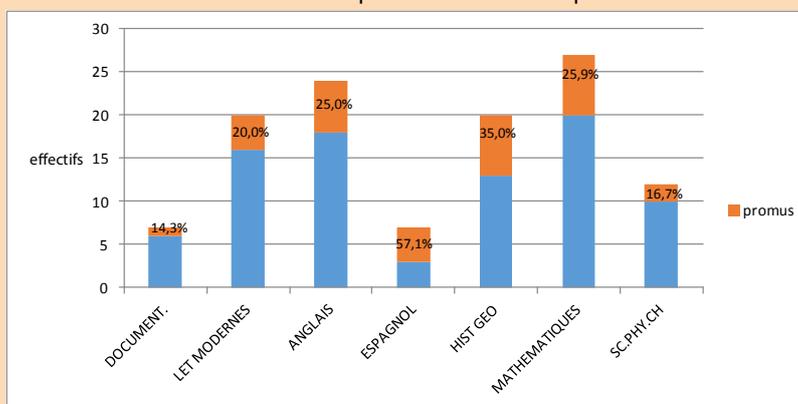
POPULATION	SEXE	Nombre d'agents	Indice majoré moyen
AED, AESH	FEMMES	1913	322,4
	HOMMES	521	323,0
Total AED, AESH		2434	322,4
ATSS	FEMMES	1286	417,8
	HOMMES	281	455,3
Total ATSS		1567	424,5
Enseignants 1er degré	FEMMES	5423	560,0
	HOMMES	1065	590,7
Total enseignants 1er degré		6488	565,0
Enseignants 2nd degré	FEMMES	4491	603,3
	HOMMES	3175	629,5
Total enseignants 2nd degré		7666	614,2
DIEO	FEMMES	428	689,9
	HOMMES	289	791,4
Total DIEO		717	730,0
Total général		18872	568,9

Les inégalités hommes-femmes sont criantes

Les femmes sont ultra majoritaires dans les emplois précaires et mal payés (94,6% des AESH sont des femmes) ; en revanche, la part des hommes est supérieure dans les emplois de chef d'établissement-IPR (54,6%). Dans toutes les catégories, elles ont un indice inférieur à celui des hommes : d'un demi-point chez les AESH, 26 points chez les profs du second degré (ce qui peut renvoyer au fait qu'il y a plus d'hommes agrégés) à... 110 points chez les personnels de direction, où la progression ne dépend que du recteur ! Ce sont elles qui travaillent à temps partiel : de 15,3% dans les corps enseignants à 42 % chez les AESH.

De l'échelon 6 à l'échelon 7 :

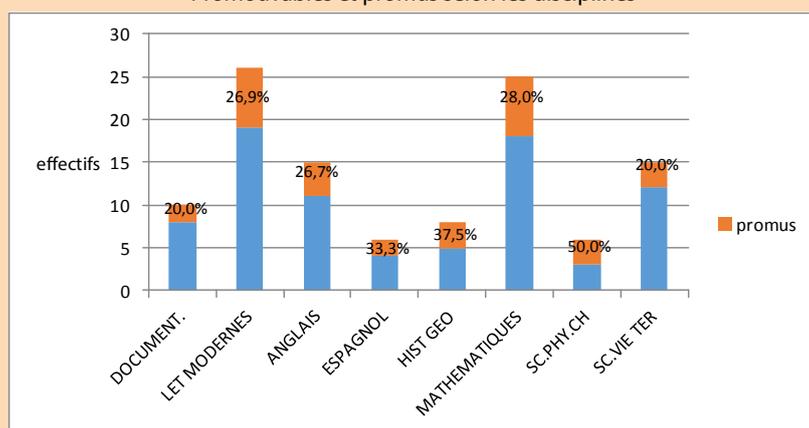
Promouvables et promus selon les disciplines



Les pourcentages représentent la part des promus selon la discipline.

De l'échelon 8 à l'échelon 9 :

Promouvables et promus selon les disciplines



Les pourcentages représentent la part des promus selon la discipline.

Les inégalités entre disciplines persistent

Si les inégalités de carrière ont fortement diminué grâce au PPCR, elles persistent tout de même lors des rendez-vous de carrière, comme les graphiques ci-contre l'indiquent. Interpellé par rapport à ces inégalités de traitement, le rectorat n'a rien su répondre et surtout, n'a pas envisagé d'entreprendre quoi que ce soit pour améliorer les choses, même là où il a un pouvoir décisionnaire évident. Ce sera à nous de le pousser à agir !

RENTRÉE COLLÈGE

Au collège, les jours de prérentrée, certaines choses ne changent pas : l'attente fébrile de la pochette, le plaisir de retrouver les collègues, le traditionnel café ou encore la longue assemblée plénière. Cette année pourtant, les mauvaises nouvelles se sont accumulées pour de nombreux collègues : les listes de classe à rallonge, les groupes sacrifiés, les nombreux collègues en poste partagé. Autant de conséquences de la baisse inédite de dotation qu'a connue l'académie. Il ne manque plus que le drapeau tricolore dans les classes, cher à Eric Ciotti, pour compléter le tableau.

Dans ces conditions, l'accueil des élèves à besoins particuliers est de plus en plus difficile : oui à l'inclusion, mais dans de bonnes conditions ! Il est trop simple pour le ministère de vanter la politique d'inclusion scolaire et, dans le même temps, d'intégrer ces élèves dans des classes à parfois plus de 30, sans donner les mêmes possibilités à tous de réussir et de s'épanouir dans sa

scolarité. Pour les rentrées à venir, les élèves d'ULIS seront comptés dans les effectifs globaux de collège. Il était temps...

Dans ces conditions dégradées, l'opération séduction menée tambour battant par JM Blanquer était particulièrement malvenue. Elle était en réalité bien plus destinée à flatter sa cote de popularité auprès des médias ! En période de glaciation du point d'indice, la presse s'est fait l'écho de la générosité du ministre et de l'augmentation de 300 € de salaire... Tout en évitant d'insister sur le caractère brut et annuel de cette formidable manne financière, lointaine conséquence du PPCR, et insuffisante à accompagner le simple taux d'inflation sur une année.

Cette année encore, il nous appartiendra de déconstruire la communication mensongère du ministre et de défendre notre métier et le service public d'éducation.

Aurélien BERGONZI

ACTION SOCIALE : LE COMPTE N'Y EST PAS

Lors de la commission plénière du 4 avril 2019, l'administration rectorale a décidé de supprimer certaines prestations :

Suppression de l'aide aux loisirs, diminution du nombre de versements pour frais d'études, réduction du plafond pour chaque demande de secours... et ce afin de faire face aux demandes croissantes de l'aide urgence.

Suite à cela, nous avons demandé une audience auprès du recteur. La secrétaire générale nous a reçus ce mardi 17 septembre en intersyndicale.

Nous avons exprimé notre inquiétude sur les conséquences de ces mesures et parallèlement sur l'absence d'évolution du budget

2019, qui reste identique à celui de 2018 (400 704 €).

Ces dernières années, les demandes d'aide d'urgence par les collègues ont été de plus en plus nombreuses et ont représenté une part du budget de plus en plus importante.

Après analyse de la distribution de ces secours, nous constatons que 45 % des demandeurs sont des personnels contractuels. Face à cela, nous nous inquiétons sur la loi de transformation de la fonction publique promulguée en août, qui a pour objectif d'atteindre 30 % de contractuels dans chaque ministère.

Pour un même emploi, ces derniers ont globalement une rémunération inférieure aux titulaires, ce sont eux aussi qui subissent le plus souvent un temps partiel imposé.

Cette évolution, qui permet une souplesse de gestion, engendre de fait pour les mêmes services rendus des économies de masse salariale.

Ces contractuels sont donc plus vulnérables financièrement face à un accident de la vie et il nous semble de la responsabilité de l'employeur de les aider dans ces circonstances. De fait nous réitérons comme en 2018 notre demande d'abondement de crédits pour 2019 ainsi qu'un budget 2020 en rapport avec les besoins exprimés.

Par ailleurs, afin de mieux lisser l'ensemble des aides sur l'année et de ne pas les plafonner en cours d'année, une harmonisation des pratiques avec la DAFIL est souhaitée.

Jean-Marc DELCOURT

STAGES SYNDICAUX PREMIER TRIMESTRE :

Comment faire vivre le collectif dans les établissements

À l'attention des S1 et de tous les adhérents engagés dans la vie de leur établissement

Mutations inter académiques

A l'attention des stagiaires et de toutes les personnes qui veulent muter à l'inter, adhérents et futurs adhérents

Réforme lycée : bilan et action

Ouvert à tous, adhérents et futurs adhérents

P.4

Bulletin académique - SNES-BESANÇON

ISSN 0399 774x - CPPAP 0920 S 05578 - 19 av. Droz - 25000 Besançon

DISTRIBUÉ PAR LA POSTE

DÉPOSÉ à Besançon PPDC LE 30/09/2019 DATE LIMITE DE DISTRIBUTION LE 05/10/2019

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE